



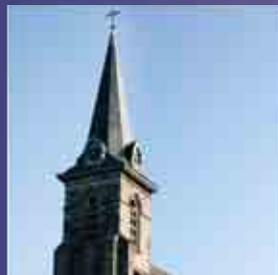
# TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel Novembre 2013 - n° 147



## L'Echo de nos Clochers

[www.tellin.be](http://www.tellin.be)



# d'Alz<sup>Collège</sup>on

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL  
ET TECHNIQUE DE TRANSITION  
À BURE (TELLIN)

Portes ouvertes le samedi 22 mars 2014,  
de 13h30 à 18h00.

Inscriptions en 1<sup>re</sup> année du 10 au 28 mars 2014,  
puis à partir du 5 mai.

Nous sommes dès à présent à votre disposition  
pour des informations préalables.



rue de Han, 1  
6927 Bure  
☎ 084/36 02 80  
☎ 084/36 62 49  
[www.dalzon.be](http://www.dalzon.be)



Vous cherchez une aide ménagère?

Aide-Ménagère

**084/36 73 47**  
Mme VANACKER

Atelier de repassage

**0471/22 64 77**  
Mme VIGNERON

1 titre service par heure prestée

8,50€ de l'heure

et 5,95 après déduction fiscale de 30%

**ALE TELLIN**

rue Grande, 14

6927 Tellin

[anne.vanacker@tellin.be](mailto:anne.vanacker@tellin.be)



## Gilles s.p.r.l.

<http://www.toutfaire.be/gille/>

Rue de l'Abattoir, 28

5580 ROCHEFORT

Tél. 084/244.901

Fax : 084/212.571

E-mail: [info@gilles-rochefort.be](mailto:info@gilles-rochefort.be)

**COMBUROCHE s.a.**



**VOTRE EXPERT  
CHALEUR**

**Regifo**  
EDITION

Ce bulletin est réalisé  
par la sprl Regifo Edition  
rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Tél.: 071/740 137 - Fax: 071/711 576

[www.regifo.be](http://www.regifo.be)

Nous remercions les annonceurs pour  
leur collaboration à la parution de ce bimestriel.  
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient  
pas été contactés.  
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro,  
contactez-nous !

Votre conseiller  
en communication,  
Mr Roland Crosset  
se fera un plaisir  
de vous rencontrer.  
Tél. 087 26 78 86 (le soir)



## Le mot du Maïeur

ECHOS DE NOS CLOCHERS N° 147  
- SOMMAIRE

### 1. ADMINISTRATION

Le mot du Maïeur  
Des Nouvelles du Conseil  
Echos du Groupe Unir  
Rentré scolaire 2013 - 2014  
Echo de la Minorité  
Fermeture des Bureaux  
Cabinet Médical de la Haute Lesse  
Petit rappel de convivialité  
Quelques astuces pour améliorer  
votre quotidien  
Carte de commerçant ambulant

### 2. C.P.A.S

Le coin des « Pot'Âgers »

### 3. ENVIRONNEMENT

Nos poubelles sous la loupe

### 4. POLICE

Le marquage des biens

### 5. JEUNESSE

Sus aux Clochers  
Maison de la Culture  
Atelier semi-hebdomadaire

### 6. COMMEMORATION 14-18

Avis à la population  
Petite chronique de la Grande Guerre

### 7. AGENDA

Repas de Noël pour nos aînés - 15  
décembre 2013  
Télévie - Agenda 2014  
Théâtre  
« Bienvenue dans l'immeuble »  
Village Fleuri : Nos prochains rendez-  
vous  
Marche commémorative de la Bataille  
de Bure

### 8. Divers-

Bure : Challenge 2013  
« Luxembourg, province propre et  
fleurie  
Vous êtes jeunes et vous voulez faire  
du sport  
Campagne bougies 213

### Finances

De bonnes ventes de bois (+154.000€ par rapport aux estimations) ont permis de compenser des dépenses imprévisibles lors de la confection du budget : régularisation du service régional d'incendie (+114.000€), cotisation responsabilisation pensions (+35.000 €), revalorisation des grades légaux (+14.000€). Ces ventes de bois nous ont permis également de renforcer notre bas de laine par des dotations au fonds de réserve (+200.000€) et aux provisions (+170.000€), afin d'anticiper quelque peu les années futures.

En effet, comme vous avez pu l'entendre ou le lire dans les médias, l'avenir financier des communes est plus qu'incertain, avec les nouvelles charges imposées par la Région wallonne et le fédéral. De nombreuses communes sont ainsi amenées à réaliser des coupes sombres dans les dépenses, en licenciant du personnel par exemple, ou en augmentant les taxes pour accroître les recettes. A Tellin, on n'en est pas encore à ce stade grâce à une gestion prudente et prévisionnelle, et les augmentations de taxes devraient être très limitées en 2014.

### Travaux

Les travaux de la rue Saint-Joseph sont maintenant terminés; certains postes complémentaires ont même pu être réalisés (filets d'eau au Fouy d'en Bas et réfection de la Ruelle du Fouy). D'autres chantiers sont bien entamés (distribution d'eau dans les rues de Belvaux et de Han à Bure), d'autres devraient suivre avec le plan de déplacement scolaire à Bure et le plan trottoirs à Tellin.

L'aménagement de la nouvelle salle du conseil communal à Resteigne devrait être terminé début décembre, ce qui permettra de libérer de l'espace dans l'actuelle administration pour y réaliser des bureaux. En effet, les caisses étant vides à la Région wallonne, un éventuel subside permettant l'aménagement d'une nouvelle administration communale ne doit pas être envisagé à moyen terme. Il était donc nécessaire d'accroître notre superficie de bureaux afin de mieux vous servir et d'améliorer les conditions de travail du personnel.

### Politique et désinformation

A tout niveau de pouvoir, de la commune au fédéral, certains groupes politiques, souvent dans l'opposition, essayent de vous manipuler par une désinformation. Ils vous affirment être les initiateurs de projets alors qu'ils ne les ont jamais portés lorsqu'ils étaient au pouvoir ; ils disent vouloir favoriser l'économie locale mais souvent en méconnaissance de la législation, comme celle régissant les marchés publics par exemple ; ils soutiennent que les majorités politiques en place ne respectent pas certains plans ou programmes alors que ces derniers en sont seulement dans leur phase initiale. C'est ce qu'on appelle de la démagogie, voire du populisme.

La majorité en place actuellement à Tellin n'a pas de temps à perdre à démentir continuellement cette désinformation et préfère dépenser son énergie à servir au mieux notre commune et ses citoyens.

Je vous souhaite déjà à toutes et à tous une excellente fin d'année.



Jean-Pierre Magnette  
Bourgmestre

### Fermeture des bureaux

**La Commune, le C.P.A.S ainsi que l'ensemble de leurs services seront fermés  
Les après-midi des mardi 24 et 31 décembre 2013.**

**Le mercredi 25 et le jeudi 26 décembre 2013 (Noël).**

**Le mercredi 01er le jeudi 02 janvier 2014 (Nouvel-An).**

## Echo de la majorité

Bonjour à tous, voici les principales décisions actées lors du conseil communal du 5 septembre.

- Approbation :

- Des budgets des Fabriques d'église de Bure et Resteigne
- De la répartition des frais des services d'incendie (9892,61€)
- De lancer la procédure visant l'attribution du marché réceptif « Financement des investissements extraordinaires »
- D'isoler au niveau acoustique la salle du Pâchy
- De la convention à l'octroi d'un prêt CRAC pour la réfection de la rue Saint-Joseph à TELLIN
- De l'adhésion de la Commune de TELLIN à l'opération droit de tirage étendu 2013-2016
- D'achat d'un épandeur à sel pour le service d'hiver (remplacement d'un ancien épandeur)
- Du décompte final de la mise en conformité de l'installation électrique et de secours de la buvette de la RUS TELLIN (7464,55€)

- Du don du module préfabriqué de l'école de BURE à la RUS TELLIN
- Du décompte final du dépose minute à l'école de RESTEIGNE
- Des nouvelles dénominations de voies publiques (Cité du Centenaire)
- Du règlement des cimetières et concessions
- De la taxe sur les inhumations, dispersions des cendres, mises en columbarium et redevance sur les exhumations
- De la convention entre l'Etat belge et la Commune de TELLIN relative à la délivrance de titres de séjour biométriques aux ressortissants de pays tiers et de passeports biométriques aux citoyens belges.

Prochainement la suite des échos de notre commune.

## Echos du groupe Unir au sein de la majorité

Cela fait maintenant une année que le groupe UNIR s'est allié à la demande du groupe EDA pour « entrer » en majorité. Une année très positive puisque nous travaillons, gérons et préparons au mieux l'avenir en commun et sans aucune réserve pour espérer donner le meilleur aux citoyens Tellinois. Le groupe UNIR est heureux de « porter » entre autre sa contribution en allant décrocher une multitude de subsides (400€ pour les trois comités de parents des écoles de Tellin dans le cadre de l'organisation d'une conférence sur la parentalité, la gratuité des travaux d'impression au Comité des Fêtes de Tellin pour la représentation du spectacle « Têtes à Claques », 100€ pour l'achat de matériel pour le jardin intergénérationnel, 1913€ pour l'organisation

d'Europa Bures, 2400€ pour le projet « Pot'âger » des aînés... ). Nous restons à votre écoute et au plaisir.

Pour le groupe UNIR et la majorité.

Monique HENROTIN (Conseillère communale) et Olivier DULON Président du Conseil communal)



Les Docteurs Brouckaert et Clarinval informent leur patientèle de l'ouverture du nouveau cabinet médical :

### Cabinet Médical de la Haute Lesse :

21 rue du Centenaire à 6927 Tellin.

Pour informations, rendez-vous ou visites, merci de contacter le secrétariat de votre médecin de famille au numéro habituel :

Dr Marie Brouckaert : 084/36.88.88.

Dr Frédéric Clarinval : 084/36.84.54.

Site internet avec horaire détaillé : [www.fr.docvadis.be/cabmedhautelesse/index.html](http://www.fr.docvadis.be/cabmedhautelesse/index.html)

## CARTE DE COMMERCANT AMBULANT

Commerce ambulant : la carte se modernise

**Un nouveau système est entré en vigueur afin de sécuriser l'exercice de votre activité ambulante. L'autorisation existante en version papier est remplacée par une carte électronique.**

Afin de vous faciliter la tâche et vous éviter de multiples déplacements, le Guichet d'entreprises UCM est le seul à vous proposer un échange en ligne.

Nous vous invitons à nous contacter au  
**+32 70 24 66 66.**

## Rentrée scolaire 2013 – 2014

Au terme des vacances de Toussaint, nous sommes en mesure de vous communiquer les chiffres relatifs à la fréquentation de nos établissements scolaires.

Classes	Tellin	Resteigne	Bure
<b>Pré. Mat.</b>			
<b>M1</b>	7	12	13
<b>M2</b>	14	13	11
<b>M3</b>	15	13	11
	<b>36</b>	<b>38</b>	<b>35</b>
<b>Total maternelle : 109</b>			
<b>P1</b>	9	9	13
<b>P2</b>	13	10	15
<b>P3</b>	6	9	13
<b>P4</b>	6	6	14
<b>P5</b>	3	11	9
<b>P6</b>	11	13	14
	<b>48</b>	<b>58</b>	<b>78</b>
<b>Total primaire : 184</b>			
<b>Total</b>	<b>84</b>	<b>96</b>	<b>113</b>
<b>TOTAL GENERAL : 293</b>			

On observe, au niveau général, une diminution du nombre d'élèves de l'ordre de 5% par rapport aux chiffres de l'année 2012, à la même période.

Cette diminution peut être attribuée à différents éléments dont nous ne citerons ici que les plus importants que sont les déménagements de certaines familles et les fluctuations démographiques.

Le taux de fréquentation de nos écoles a toujours évolué en dents de scie.

L'examen des chiffres relatifs aux 7 dernières années, disponibles sur le site internet de notre commune, fait d'ailleurs apparaître une moyenne générale annuelle de 286 élèves.

Il est utile de souligner que la qualité de notre enseignement a encore été mise en évidence dans le cadre du rapport d'inspection de fin juin 2012, et ce tant au niveau des maternelles qu'au niveau des primaires.

Tout est cependant amélioré et, à cet égard, je tiens ici à insister sur l'engagement de notre équipe d'enseignants qui, quotidiennement, adaptent leurs méthodes, soutenus en

cela par leur directrice, dans le respect des consignes imposées par les circulaires en la matière.

Les contacts avec les parents peuvent également être générateurs de remises en question.

Il ne peut cependant en être ainsi que si ces mêmes contacts sont empreints d'un respect mutuel et que si les observations formulées par les parents revêtent un caractère constructif, exempt de toute critique gratuite à l'égard des enseignants qui, ne l'oublions pas, sont, de par leur formation, pleinement habilités à gérer leurs classes.

Je terminerai en adressant mes plus vifs remerciements aux enseignants ainsi qu'à toutes celles et ceux qui, de quelque manière que ce soit, contribuent quotidiennement au bien-être de nos enfants

DEGEYE Yves

Echevin de l'Enseignement



### Petit rappel de convivialité

Les emplacements de parking « Handicapé » marqués comme ci-après sont exclusivement réservés aux personnes à mobilité réduite ! Si vous prenez leur emplacement, imaginez que vous prenez aussi leur handicap ! Merci pour eux



## Echo de la minorité

Conseil communal du 5 septembre 2013

Nous déplorons que lors de la rentrée scolaire de l'école de Tellin, aucun membre du collège n'était présent pour l'accueil des enfants, des parents et des enseignants.

Nous nous interrogeons une fois de plus sur la manière dont la majorité choisit les entreprises pour les travaux à réaliser dans notre commune. Pour preuve, alors que nous possédons une entreprise locale située à Bure et hautement réputée dans le domaine de l'acoustique, le collège a opté pour une entreprise située en région liégeoise.

Conseil communal du 29 octobre 2013

Nous avons marqué notre désaccord concernant les investissements pour l'aménagement de la salle du conseil communal de Tellin en bureaux. En effet, le montant dévolu pour ces derniers, près de 60 000 euros, nous semble injustifié car il s'agit d'une solution provisoire ! De plus, l'aménagement de la nouvelle salle du conseil « provisoire » de Resteigne, nous a déjà coûté 15 000 euros. Quelle efficacité pour une majorité qui a basé sa campagne sur la rigueur budgétaire !

Ces choix sont en totale contradiction avec le PCDR (Plan Communal de Développement Rural) adopté par la majorité mais dont nous sommes les initiateurs (cfr programme électoral de notre liste *Viv Ensemble*)

Pour rappel, un PCDR a pour but d'établir un diagnostic iden-

tifiant les principales ressources et problématiques du territoire des 4 villages, de définir et d'en établir des priorités. **Mais surtout, de programmer le tout à moyen et à long terme tout en prévoyant les moyens financiers (subsidés, emprunts ou fonds propres).**

Nous sommes perplexes face à toutes ces mesures provisoires. Est-ce un manque d'analyse ou est-ce une volonté de nous cacher tout autre projet... le futur nous l'apprendra.

Enfin, nous venons d'avoir la certitude que nous ne sommes pas en démocratie. Après de longs mois de réflexions, le collège vient de désigner les membres qui feront partie du comité de relecture des articles à paraître dans l'Echo des clochers. Lors d'un conseil précédent, nous avons demandé que ce comité soit composé de membres de la majorité et de la minorité. Vous devinez donc que ce ne sera pas le cas. Nous en sommes exclus ! Dès lors, nous espérons que nous ne serons pas amenés à vous faire part de notre point de vue au travers d'un autre outil de communication.

Françoise Boevé-Anciaux



Isabelle Bovy-Lecomte



Jean-François Dufoing



## Quelques astuces pour améliorer votre quotidien

### Le drap glissant

#### Pour qui ?

Tout professionnel de la santé ou personne amenée à réaliser des transferts (glissement et manipulation) d'une personne dans un lit ou fauteuil.



#### Pour quoi ?

Se protéger le dos lors des différentes manipulations.

#### Comment ?

##### 1. Matériaux:

- Toile de parachute (nylon) de 200 x 70cm

##### 2. Réalisation:

- Coudre les 2 côtés de 70cm ensemble de manière à former un manchon.

### Les attaches vêtements

#### Pour qui ?

Toute personne ne sachant utiliser les 2 mains.

Toute personne souffrant de problèmes de préhension



#### Pour quoi ?

Permettre à la personne de fermer ses vêtements en évitant les manipulations fines.

#### Comment ?

##### 1. Matériaux:

- velcros en pastilles rondes ou en bandes
- fil et aiguille
- le vêtement à adapter (chemisier, jupe, ...)

##### 2. Réalisation:

- Coudre le velcro sur le pan du chemisier. Un sur la fente des boutonniers, l'autre au dos des boutons.



## LE COIN DES « POT'AGERS »

JARDIN COLLECTIF - rue Grande, 27 - 6927 Tellin

### Des nouvelles de notre « Coin des pot'agers »...

Il y a un an et demi, germait l'idée de mettre en place un jardin collectif à la maison de village « Au Pâchy ». Quelques personnes se sont rassemblées autour du projet. Elles ont retroussé leurs manches pour défricher une parcelle de terrain au jardin et commencer à cultiver la terre. Les enfants de l'accueil extrascolaire nous ont parfois rejoints pour des ateliers en commun (semis, mises en terre,...).

Aujourd'hui, nous sommes contents de nos premières récoltes qui sont à la fois redistribuées entre les personnes qui viennent jardiner et l'équipe d'insertion socioprofessionnelle qui confectionne les repas du Pâchy les mardis tous les 15 jours.

Mais voilà ! Petit bémol au projet qui nous l'espérons ne sera qu'un mauvais épisode de l'histoire... des légumes ont disparu !

Nous avons semble-t-il eu quelques visiteurs ! Imaginez le coup porté au moral des personnes investies dans cette activité !

Nous souhaitons rappeler que notre projet est ouvert à tous. Si vous avez quelques temps à y consacrer, vous êtes les bienvenus et la récolte est pour tous...

A tous ceux qui ont envie de nous rejoindre pour jardiner ou tout simplement pour faire un brin de causerie, Bienvenue !

Un petit coin de terre pour faire germer des amitiés...

Vous êtes intéressés ? Vous voulez vous joindre à nous ?

Contactez Christiane Antoine au 0472/252574



Organisation :

Plan Cohésion Sociale, Conseil Communal Consultatif des Aînés, CPAS, accueil extrascolaire, Défits

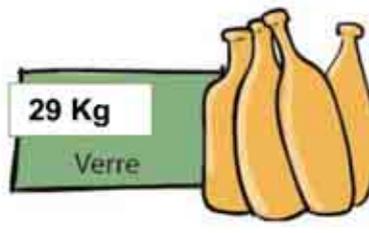
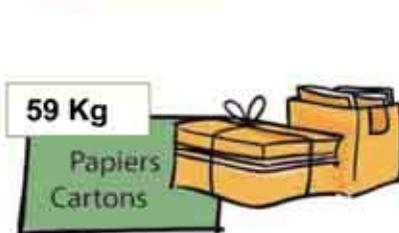
## Nos poubelles sous la loupe !

### Combien pèsent nos déchets ?

En 2012, la production totale de déchets collectés à TELLIN est de 768 kg par équivalent habitant.

768  
Kg/EH/an

Quelques chiffres phare...



La moyenne observée dans les communes de la zone AIVE est de 605 kg/EH.

### Où vont-ils ?

Pour peu que le tri soit bien fait, en plaçant le bon déchet dans la bonne poubelle....

**88 %** de ces déchets sont apportés aux parcs à conteneurs

**12 %** de ces déchets sont collectés devant chez vous

Ensuite **chaque déchet suit une filière** de recyclage/valorisation qui lui est adaptée

### Sont-ils valorisés ?

**Evidemment !** Sur l'ensemble des déchets ménagers collectés par l'AIVE, 96% sont soit recyclés, soit valorisés sous forme d'énergie et/ou de chaleur... **Un excellent résultat !**



## Le marquage des biens



En Belgique, 90% des biens retrouvés par la police ne peuvent être rendus à leur propriétaire. C'est pourquoi il est important d'appliquer les conseils ci-dessous :

1. Dressez une liste de vos objets de valeur et conservez-la dans un endroit sûr. Des formulaires d'enregistrement sont disponibles au bureau du service prévention de la ZP Semois et Lesse.
2. Notez les numéros de série de vos appareils.
3. Photographiez en couleur et sous différents angles les objets qui ne portent pas de numéro ou qu'on ne sait pas marquer facilement (bijoux, meubles,...), en veillant à faire un gros plan de l'objet avec une règle à côté pour en déterminer la taille.
4. Marquez vos biens. Il existe pour cela plusieurs possibilités :
  - **La gravure** : avec un stylo graveur, on grave le numéro national (se trouvant sur votre carte d'identité).
  - **Le stylo UV** : marquage invisible qui ne peut être distingué que par une lumière ultraviolette.
  - **SDNA** : marquage à l'aide de quelques gouttes d'une encre Adn synthétique qui contient un code unique enregistré dans une banque de données à laquelle seul le propriétaire des biens a accès. Idéal pour les petits objets de type bijoux.

Il existe encore d'autres façons de marquer vos objets. Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec le service prévention de la Zone de police Semois et Lesse au numéro suivant : 061/465.824.

**Maison de la Culture Famenne-Ardenne** | Chaussée de l'Ourthe, 74 | 6900 Marche  
Billetterie : 084/32.73.86 | Bureau : 084/31.46.89 | mcfa@marche.be | [www.maisondelaculture.marche.be](http://www.maisondelaculture.marche.be)

22/12 > 06/01 FESTIVAL JEUNE PUBLIC  
**Noël au Théâtre : 20<sup>ème</sup> anniversaire !**  
**15 spectacles familiaux et 1 film pour tout-petits dans 15 villages de Famenne-Ardenne.**  
**Du 21 décembre 2013 au 05 janvier 2014**

### » Réservation indispensable

Dès le 8 novembre 2013 à la Maison de la Culture à Marche : **084/32.73.86** (billetterie ouverte du mardi au vendredi de 12h à 18h) ou dans certaines billetteries délocalisées, plus près de chez vous ! Attention ! Ne seront valables que les réservations payées...

### » Prix très accessible

Prix: 6 € ou 5 cc  
Art.27 : 1,25 €  
Réduction Ligue des familles : une réduction de 1€ ou de 1 cc est offerte aux membres de la Ligue des familles sur présentation de la carte de membre valide

### Un spectacle dans votre commune !

Théâtre | Dès 6 ans

#### **THE WOOD** par The Primitives

Comment faire un spectacle avec deux bouts de bois, pas toujours d'équerre, deux ouvriers barjots, une structure montée à l'envers et une mise en scène bifrontale sans arrosier le public de sciure de bois ? En gardant le rythme, en jouant sur le comique et l'ahurissement, les plaisirs et défis de la construction, les illusions d'optique et les gags en cascade d'une précision inversement proportionnelle à celle de la

### Atelier semi-hebdomadaire

**Bouts de ficelle** (atelier textile) – animé par Emilie Capelle

Nous découvrirons plusieurs façons d'aborder la matière textile. Du transfert pour transformer un t-shirt, la création d'une sculpture en tissu, de la customisation de vêtements, des bases de couture ou du tricot... Tant de pistes à explorer, mais l'ingrédient principal de cette année de création sera la récupération des tissus dont on pensait ne plus pouvoir rien faire. Les idées de chacun sont les bienvenues, et nous élaborerons un programme en concertation avec les participants de l'atelier afin que chacun y trouve son bonheur !

**De 10 à 14 ans | Local extrascolaire de Wellin | 1 mercredi sur 2 | à partir du 2 octobre 2013 | en collaboration avec l'accueil extrascolaire de Wellin | P.A.F 120 €**

Contact : Emilie LECUIVRE - Rue du commerce 14, 6890, Libin – 061/ 650 184 ou 0498/ 172 467 – [culture.hautelesse@gmail.com](mailto:culture.hautelesse@gmail.com)

table en train de se construire. Casque sur la tête, Gordon Wilson et Craig Weston, Laurel et Hardy revisités, s'en donnent à cœur joie et ne laissent pas de bois.

**Vendredi 3 janvier 2014 | 15h | Tellin | Salle Concordia | Rue Grande, 25**

Une organisation conjointe de la Maison de la Culture Famenne-Ardenne et du Comité culturel de Tellin.

### A proximité de chez vous :

« **La fabuleuse et authentique histoire du rock** » par Chilly Pom Pom Pee | Spectacle musical dès 5 ans | **Samedi 21 décembre 2013 à 15h | Libin** | Salle « Notre maison » (Ruelle des Messes, 173)

« **Élisa et Jean-René** » par le Théâtre des Mutants | Théâtre et marionnettes dès 6 ans | **Dimanche 22 décembre 2013 à 15h | Saint-Hubert** | Salle « Athénée Royal » (Avenue Paul Poncelet, 9)

« **Les 3 amis** » par le Dwish Théâtre | Théâtre de 3 à 6 ans | **Lundi 23 décembre 2013 à 15h | Porcheresse (Daverdisse)** | Salle du Village (Rue de Graide, 112)

« **Et longtemps heureux** » par la Compagnie Froe Froe | Théâtre dès 6 ans | **Vendredi 27 décembre 2013 à 15h | Lomprenz (Wellin)** | Salle polyvalente communale (Haut Fays, 80)

« **Indiens** » par le Foule Théâtre | Théâtre dès 8 ans | **Dimanche 5 janvier 2014 à 15h | Forrières (Nassogne)** | Maison de Village (Rue des Alliés, 44)

Consultez le programme complet sur [www.maisondelaculture.marche.be](http://www.maisondelaculture.marche.be) !

**Sas aux Clochers**  
Activités pour les 12-18 ans

**Snowhall**  
Piste de ski indoor

**Journée à Amnéville**  
**le vendredi 3 janvier 2014**

Départ du hall sportif de Tellin à 10h  
Participation financière : 20 euros.  
Pique-nic à prévoir

Inscription par adresse mail [jeunes@maisondelaculture.marche.be](mailto:jeunes@maisondelaculture.marche.be) ou au 084/32 73 86 (sabine Dory) avant le 17 décembre 2013.

Organisme Partenaire Officiel de la commune de Tellin avec le soutien de la Région Wallonne.

### Résultats du tirage de la tombola de la Jeunesse de Tellin :

- |           |           |
|-----------|-----------|
| 1. 08 461 | 11. 04295 |
| 2. 08267  | 12. 06695 |
| 3. 01530  | 13. 00711 |
| 4. 09965  | 14. 06843 |
| 5. 02970  | 15. 04925 |
| 6. 03763  | 16. 00890 |
| 7. 01353  | 17. 05210 |
| 8. 01470  | 18. 03341 |
| 9. 08452  | 19. 07510 |
| 10. 01594 | 20. 04556 |

**Vous pouvez récupérer vos lots en appelant le numéro suivant : 0472/56.63.65.**  
La jeunesse de Tellin remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette fête. On vous retrouve avec grand plaisir l'année prochaine !

## Avis à la population : Commémoration de la Guerre 14-18

**Dans le cadre du centenaire de la Guerre 14-18, le Conseil Consultatif Communal des Aînés, l'office du tourisme et la commune de Tellin ont pris l'initiative de lancer différentes activités pour l'année 2014 autour de cet anniversaire.**

Le but de ce projet étant de faire (re)découvrir tous les évènements qui ont pu toucher notre commune durant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.

Pour ce faire, en concertation avec les 3 organismes, 3 branches ont été dégagées afin de permettre à tous de se sentir concerné par la guerre qui a frappé le monde entier en début de siècle dernier.

Les actions s'articuleront autour d'une **branche scolaire** où l'aide des enseignants sera de mise dans le but de sensibiliser les enfants à la vie quotidienne de la population tellinoise par des ateliers culinaires ou des boucles promenades reprenant les points stratégiques de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale dans notre commune ;

**Des expositions** verront également le jour. Tout d'abord autour de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale durant 4 mois, ensuite autour de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale et finalement sur les guerres qui frappent toujours le monde aujourd'hui. Ces 3 expositions auront pour objet de montrer que 2 guerres ont touché la Belgique le siècle passé mais, à l'heure d'aujourd'hui, d'autres guerres continuent à décimer des populations entières.

Toutes ces expositions seront divisées en 2 parties bien distinctes : **la guerre et la vie courante des Tellinois**. Finalement, la dernière branche tournerait plus autour d'**évènements** telles des cérémonies. Mais d'autres idées sont également les bienvenues.

Si vous connaissez une personne capable de nous fournir des renseignements sur certains évènements qui se sont passés durant la 1<sup>ère</sup> guerre dans la commune ou aux alentours ; si vous avez en votre possession des écrits, des clichés ou des objets de cette époque que vous seriez enclins à nous prêter, à nous laisser photocopier ou à nous montrer pour aider à concevoir les expositions ; ou si tout simplement le sujet vous intéresse et vous souhaitez nous donner un coup de main à réaliser ce projet, n'hésitez pas à vous manifester en contactant le CCCA ou l'office du tourisme de Tellin pour que ce projet puisse voir le jour !

Voici les coordonnées où vous pouvez nous contacter :  
Rue Grande 23  
6927 Tellin  
084/36.60.07  
maxime.leonard@tellin.be

Le CCCA, l'Office du tourisme et la commune de Tellin.

### Petite chronique de la Grande Guerre

A l'aube du centenaire de la guerre 14-18, dite 'La Grande Guerre », premier conflit mondial de l'humanité, il est normal de chercher à se souvenir : comment l'entité de Tellin a-t-elle vécu pendant les quatre années d'occupation « allemande ». Une équipe intergénérationnelle s'est mise en place pour y réfléchir et organiser tous ces souvenirs.

Savez-vous que la défense du territoire des quatre villages de l'entité et de la province de Luxembourg a été confiée à l'armée française ? Quand a-t-on vu les premières troupes allemandes ? Si l'on prend l'exemple de Resteigne, un groupe d'éclaireurs allemands apparaissent vers le 10 août. Le curé Honnay (que nous reprenons) ajoute « Il y eut une escarmouche sur le territoire de Resteigne à l'endroit dit Frenet. Poursuivis par des cavaliers français qui campaient à Chanly, deux ulhans furent blessés gravement ; l'un d'eux catholique polonais fut recueilli à la croix rouge de Resteigne et administré puis transporté à Wellin où il mourut et fut inhumé ; l'autre fut transporté chez les Rds Pères missionnaires de Lyon à Chanly où il se rétablit. Un troisième ulhan mis en fuite par cette escarmouche, réquisitionna un cheval de Resteigne dans les campagnes et disparut. ».

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE DECEMBRE A MARS 2014

Décembre							Janvier						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1			1	2	3	4	5
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30	31		
30	31												

Février							Mars						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2						1	2
3	4	5	6	7	8	9	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16	10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23	17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28			24	25	26	27	28	29	30
							31						

### Evénements de Décembre 2013 à Mars 2014

#### Tellin

03/01 : Noël au théâtre : The Wood  
21/02 : Bingo (Télévie)

#### Grupont

23/03 : Marché aux fleurs pour le Télévie (Comité Village Fleuri)

#### Bure

15/12 : Repas de Noël des Aînés (CCCA)  
26/12 : Tournée des crèches (Village Fleuri)  
05/01 : Marche commémorative de la Bataille de Bure (101st Airborne Belgian Friendly)  
15,16,28,29/03 : Théâtre : "Bienvenue dans l'immeuble" (La troupe des Cloches fêlées)

#### Restoigne

19/01 : Dîner dansant (Télévie)  
01/02 : Souper Pétet (Confrérie de la Djaye)

## Repas de Noël pour nos aînés - 15 décembre 2013

Dans les quatre villages de notre commune, chaque année, environ 250 personnes reçoivent la visite de bénévoles plein de bon cœur, leur apportant un cougnou et parfois un petit présent en guise de bons vœux. Pour certains, cela est un réel réconfort et une des rares visites reçues durant le temps des fêtes. Il est donc primordial de continuer à les gâter un temps soit peu. Les bénéficiaires du repas organisés à cette occasion sont destinés à offrir le traditionnel cougnou. C'est pourquoi le *Secteur pastoral de Tellin organise à nouveau un repas*

Le dimanche 15 décembre venez vous régaler au foyer culturel de Bure dès 12h00 pour un repas de fête *Il n'est pas indispensable d'avoir plus de 75 ans pour y participer*

**Choix de 2 menus : 20 € par adulte et 10€ par enfant <12 ans**

Scampis à la diable et roulé de liguines à la ciboulette	<b>OU</b>	Cassolette forestière
Crème de choux fleurs		
Dos de cabillaud aux chicons Gratin dauphinois	<b>OU</b>	Civet de marcassin, poire au vin et pommes aux airelles
Jeunes carottes au beurre		Croquettes - Chicons braisés
Brochette de fruits frais et chocolat chaud		

Un service de covoiturage pour votre déplacement est possible ainsi que la livraison à votre domicile si vous ne savez vous déplacer.

Merci de venir nombreux, merci pour le petit moment de joie que nous allons pouvoir offrir à nos aînés qui le méritent vraiment.

Appel aussi est lancé à toute personne désireuse de renforcer notre équipe organisatrice, pour participer le 15 décembre aux diverses tâches à accomplir ce jour-là.

**Réservations : Pour le 30 novembre :**

Au 084 36 64 68 (Christine et André Nannetti) ou par courriel : [andre@nannetti.be](mailto:andre@nannetti.be)

## Pegasus Walk

5th édition de la marche commémorative de la Bataille de Bure

**5 janvier 2014**

En mémoire des soldats britanniques de la 6th Airborne et de la 29th Armored brigade tombés lors de la Bataille des Ardennes ainsi que des SAS belges et des civils de Bure tombés durant les combats du 03 au 06 janvier 1945.

Marche d'environ 13 km au travers du champ de bataille de janvier 1945.

Nous suivrons les traces des patrouilles des SAS belges et des blindés de la 29th Armored Brigade. Nous nous arrêterons à Bure, village qui fût le théâtre des terribles combats ayant opposé les paras de la 6th Airborne aux troupes allemandes.

Nous reviendrons à Tellin en suivant le chemin emprunté par la patrouille du Lieutenant Renkin le 31 janvier 1944.

### Programme

**08h00 – 09h00 :**

Rassemblement des participants sur la place de Tellin

**09h00 :**

Départ de la marche sur les traces des soldats britanniques

**10h00-12h00 :**

Largage des parachutistes du Pathfinder Parachute Group Europe (sous réserve d'une météo favorable)

**12h15 :**

Cérémonie devant l'Eglise de Bure en mémoire des soldats et civils tombés à Bure en janvier 1945, cérémonie en présence des auto-

rités communales et militaires

**12h45 – 13h45 :**

Pause

**13h45:**

Reprise de la marche vers la Croix Renkin

**14h15 :**

Cérémonie à la Croix Renkin à la mémoire des SAS belges tombés à Bure le 31 décembre 1944

**14h45 :**

Retour vers Tellin sur les traces du Lt Renkin / Belgian SAS

**15h30 :**

Arrivée à Tellin

Programme susceptible d'être légèrement adapté suivant les circonstances

**Le largage de parachutistes en tenue d'époque pourrait être avancé au samedi, en cas de météo défavorable le dimanche 05 janvier.**

Toutes les infos utiles sur la page "événement" facebook "Pegasus remembrance wee-dend", ou auprès de Serge LOSLEVER au 0032476/86.46.28

Renseignements et inscription: michel.bourland@skynet.be - 0475/33.24.44

Une organisation : 101st Airborne Belgian Friendly



### Village fleuri : Nos prochains rendez-vous

Le jeudi 26 décembre prochain, visite des crèches de Bure. Rendez-vous devant l'église à 17 h 00.

Le dimanche 23 mars 2014, dès 13 h 00, marché aux fleurs printanières : pensées, primevères ... au profit du Télévie, à la salle St Denis à Grupont.

Le dimanche 4 mai 2014, dès 10 h 30, traditionnel marché aux fleurs annuelles et légumes au collège d'Alzon à Bure.



## A vos agendas !

Aidez-nous à récolter des fonds pour la recherche scientifique !  
Participez à nos activités...

♥ **19 janvier 2014 dès 11h30** à la salle de Resteigne, **Dîner dansant**

♥ **21 février 2014 à 19h** à la salle Concordia de Tellin, **BINGO**

♥ **16 mars 2014** au Collège d'Alzon de **Bure**, pièce de théâtre jouée par la troupe de théâtre de l'entité de Tellin : « Les cloches fêlées »

♥ **23 mars 2014 dès 13h à Grupont, vente de pensées**

♥ La date du **concert** vous sera communiquée ultérieurement.

**Nous vous attendons nombreuses et nombreux. Merci pour votre soutien !**

Le comité « Une pensée pour le Télévie » de l'entité de Tellin

## BURE : challenge 2013 "Luxembourg, province propre et fleurie"

Le village fleuri de Bure se distingue une fois de plus au challenge "Luxembourg, province propre et fleurie." Classé neuvième cette année, Bure occupe le top 10 provincial pour la quatrième année consécutive. Mais ce résultat ne tient pas du miracle : cette belle régularité est le fruit du travail de toute une équipe faisant preuve de beaucoup de créativité et d'originalité pour embellir notre cadre de vie.



Pour justifier cet excellent classement, le jury commente: **"Toujours cette belle qualité de fleurs et un clin d'œil pour un événement au collège d'Alzon"**, quinze papillons représentant chacune des localités participant au grand rassemblement des Bures d'Europe, organisé du 30 août au 2 septembre dernier par l'ASBL Carrefour.

Le talus fleuri, au lieu-dit "Le Crupet", a manifestement séduit le jury. Merci les artistes pour les nombreuses heures consacrées à la décoration des blasons, à l'aménagement du parterre en forme de papillon et du drapeau belge com-



posé de surfinias noirs, jaunes, rouges. Notre composition florale a fait la une de la revue trimestrielle Luxembourg Tourisme, l'organe officiel de la FTLB.



Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour aménager et entretenir les parterres, défricher une zone pour y semer un pré fleuri, créer de nouveaux espaces floraux en veillant à l'harmonie des couleurs, garnir et mettre en place les jardinières et les suspensions, tailler les buis, découper minutieusement les papillons, les abeilles, les petits Schtroumpfs et, last but not least, pour arroser et fertiliser toutes ces fleurs afin qu'elles restent belles tout l'été.

Merci à la trentaine de bénévoles qui aident généreusement notre comité avant, pendant et après nos marchés aux fleurs au mois de mars et mai. Merci à nos petits jardiniers du Vieux chemin de Grupont ; ils sont très motivés et nous aimons partager leur bonheur.

En 2014, le comité "Village fleuri" fête le 25ème anniversaire de sa création, alors pourquoi ne viserions-nous pas le top 5 provincial pour marquer cet événement ? Ensemble faisons, de Bure, un village fleuri du début du printemps jusqu'à la fin de l'automne, grâce à la succession des floraisons. Voilà un beau défi à relever !

Pour le comité  
Omer Van den Bergh



Province de  
Luxembourg

**Vous êtes jeune et vous voulez  
faire du sport au sein d'un club  
sportif ?**

**La Province de Luxembourg peut  
vous aider !**

**La Province de Luxembourg accorde, sous certaines conditions, aux jeunes de 5 à 17 ans qui rencontrent des difficultés sociales et financières, une prime pour l'inscription à un club sportif.**

Le montant de la prime provinciale est de 80 € et elle est allouée une seule fois par jeune et par année civile. La prime n'est pas renouvelée automatiquement chaque année, une nouvelle demande devra donc être effectuée.

Le club sportif auquel le jeune s'inscrit doit être affilié à une fédération reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En cas d'inscription dont le montant est inférieur à 80 €, le montant de la prime provinciale est réduit au prorata du montant effectivement payé par le demandeur de la subvention.

Le parent ou représentant légal du bénéficiaire qui remplit une des conditions ci-dessous peut introduire une demande :

- être sous statut BIM (bénéficiaire de l'intervention majorée),
- ou OMNIO (extension de l'intervention majorée),
- ou en règlement collectif de dettes,
- ou percevoir des revenus annuels bruts imposables inférieurs ou équivalent au montant du statut BIM additionné du montant par personne à charge et majorés de 30% suivant les derniers éléments probants disponibles à la date de la demande,

Si le parent ou représentant légal du bénéficiaire vit seul, ses seuls revenus sont pris en considération. S'il forme un ménage, il est tenu compte des revenus du conjoint ou de la personne assimilée.

Le règlement et le formulaire de demande de la prime sont disponibles sur le site Internet de la Province de Luxembourg ou sur simple demande.

PROVINCE DE LUXEMBOURG

[www.province.luxembourg.be](http://www.province.luxembourg.be)

[das@province.luxembourg.be](mailto:das@province.luxembourg.be)

063/212.235

## Campagne bougies 2013

### *Les droits humains ont besoin de votre flamme !*

C'est ce 18 novembre qu'a débuté la Campagne bougies d'Amnesty International, pour se terminer le 10 décembre, Journée internationale des droits humains. Durant cette campagne, plusieurs milliers de bénévoles se mobiliseront partout en Belgique francophone afin de vendre un maximum de bougies au profit des droits humains dans le monde.

La Campagne bougies vise à sensibiliser l'opinion publique à la défense des droits humains. Même si l'on a envie d'y croire, les superhéros n'existent pas ! Pour lutter contre les injustices et les inégalités, Amnesty ne peut donc compter que sur ses sympathisants. Ensemble, des millions de gens « ordinaires » ont le pouvoir de réaliser des changements extraordinaires : mettre la lumière sur les violations des droits humains dans le monde, sortant ainsi les victimes de l'ombre.

Cette Campagne bougies est également essentielle au bon fonctionnement d'Amnesty, compte tenu de son indépendance financière. En effet, la vente de bougies constitue l'une des principales ressources de l'organisation. Les fonds récoltés permettent au mouvement de mener des actions dans le monde entier.

Vous désirez acheter une bougie, vous informer sur la campagne ou encore y participer ? Une seule adresse :

**[www.amnesty.be/campagnebougies](http://www.amnesty.be/campagnebougies)**





## BOUTIQUE et ATELIERS DE SCRAPBOOKING à Grupont

La boutique est ouverte le mercredi et le samedi de 10 à 12 h  
et de 14 à 18h et le dimanche matin de 10h à 12h ou sur rdv.  
Fermée le 1<sup>er</sup> mercredi du mois l'après-midi.

Ateliers pour adultes 1 fois par mois le dimanche à 14h.

Ateliers pour enfants le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois à 14h.

Programme et infos: [www.scrapnat.jimdo.com](http://www.scrapnat.jimdo.com)

Places limitées, inscription au 0473/57.32.24 ou par mail :  
[scrapnat71@gmail.com](mailto:scrapnat71@gmail.com) auprès de Nathalie VINCENT-DEVALET

Adresse de la boutique et des ateliers :

Rue Dragon Paul Fisseux, 71 6927 GRUPONT

**CENTRE ESSO ARDENNES-CONDOZ**

**WARIN**

**Ets WARIN s.a**

GRAIDE (station)

Tel: 061/51.10.26

MARCHE

Tel: 084/31.13.57



**MOBIL  
LUBRIFIANTS**



- Service - Qualité - Quantité  
N°1 Gasoil EXTRA OPTIPLUS
- Paiements échelonnés:  
Vous répartissez votre budget chauffage sur  
12 mois sans frais ni intérêts
- Ravitaillement automatique

**ESSO OPTIPLUS**  
Notre Mazout à la pointe  
de la technologie  
**ECONOMIE-SECURITE  
PROPRETE**

**autoselux**  
votre spécialiste automobile



Nous mettons tout en  
oeuvre pour vous offrir  
un service complet et de qualité...

Voitures - Véhicules utilitaires - 4 x 4

- ✓ Essai de nos véhicules
- ✓ Entretien
- ✓ Garantie
- ✓ Réparations
- ✓ Service après-vente
- ✓ Révision générale
- ✓ Dépannage
- ✓ Vente et montage de pneus

Service commercial

ouvert 7j/7 sur rendez-vous

Atelier

ouvert du Mardi au Vendredi

de 9h à 12h et de 13h à 18h

ouvert le Samedi de 9h à 12h30

rue de Rochefort, 64a

6927 TELLIN

+32 (0) 84 223 123

+32 (0) 476 571 799

**AMPERSONN**

La sécurité est l'affaire de tous ...  
mais confiez la vôtre à  
**AMPERSONN**



Entreprise de sécurité agréée n° 20 1726 05  
Thierry HUYENEN

Systèmes  
d'alarmes intrusion



Systèmes  
d'alarmes incendie



Systèmes de  
surveillance par  
caméras



Systèmes de  
gestion et  
contrôle d'accès



Cité du centenaire, 236 - 6927 Tellin

GSM : 0498 05 36 69 - Tél : 084 / 40 03 44 - Site : [www.ampersonn.be](http://www.ampersonn.be)

**Outils  
Gruslin s.p.r.l.**

**Matériels - Outillages de Jardin  
et Forestier - Remorques**



Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN

Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77

[juliengruslin@skynet.be](mailto:juliengruslin@skynet.be)



**LIBERT**

s.p.r.l.

Assureurs-Conseils  
Prêts & Placements

OCA : A-cB 13.999

Rue de la Libération, 64 - 6927 TELLIN

Tél. : 084/36 61 43 - Fax : 084/36 70 03



**DELVENNE Frères**

Tailleur de pierre - Marbrier

Pierres - marbres - granits  
pour le bâtiment - caveaux - monuments

Rue de bouges 49

6927 RESTEIGNE

Tel : 084/38.84.00

[www.marbreriedelvenne.be](http://www.marbreriedelvenne.be)